



Conseil Constitutionnel
Secrétariat Général

N°

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Secrétaire Général du Conseil Constitutionnel a l'honneur d'annoncer au public que le lundi 27 avril 2020, à partir de 9 h 00, à la salle de réunion au *Bâtiment Blanc* du Palais d'État de Chamcar Môn, le Conseil Constitutionnel a tenu sous la haute présidence de Son Excellence Monsieur Kittinitekorsalbandit **IM Chhun Lim**, Président du Conseil Constitutionnel, une séance plénière en vue d'examen et de délibération de la requête de Samdech Akka Moha Ponhea Chakrei **HENG Samrin**, Président de l'Assemblée Nationale, tendant au contrôle de la constitutionnalité de la loi sur la gestion de la nation en état d'urgence.

Résultat : Le Conseil Constitutionnel a décidé à l'unanimité que la loi sur la gestion de la nation en état d'urgence, que l'Assemblée Nationale avait votée le 10 avril 2020 lors de la 4^{ème} session de sa 6^{ème} législature et que le Sénat avait examinée et intégralement approuvée sur la forme et le fond sans aucune modification et déclarée urgente en session extraordinaire de sa 4^{ème} législature le 17 avril 2020, **est conforme à la Constitution.**

(La décision entière est disponible sur le site : www.ccc.gov.kh)

Par conséquent, veuillez prendre note de cette information.

Phnom Penh, le 27 avril 2020